



CORHYDRO PERLE

HYDROFUGE A EFFET PERLANT - HAUTE RESISTANCE
PROTECTION DES SURFACES - MICROPOREUX

CARACTERISTIQUES GENERALES

Le **CORHYDRO PERLE** est un revêtement hydrofuge non filmogène pour l'imperméabilisation et la protection des éléments de couverture. Il protège les surfaces de l'humidité et évite la pénétration des eaux de pluie et de ruissellement. Il laisse respirer le support tout en limitant les formations de lichens et d'algues et retarde l'encrassement des surfaces. Il protège contre les agressions extérieures, les dégradations dues au gel et aux chocs thermiques. Il conserve l'aspect original des matériaux et possède une excellente résistance aux UV. Il est insensible à l'alcalinité des supports.

- Types de support : tuile terre cuite, béton ou élément de couverture en fibres-ciment
- Composition : Emulsion d'oligomères alkylpolysiloxanes
- Solution aqueuse concentrée ou prêt-à-l'emploi
- Densité : 1 Aspect : liquide laiteux
- Conditionnement : 30 litres prêt à l'emploi
 - 1 L concentré (en jerrican de 20L) à compléter de 19 litres d'eau.
 - 20 L concentré en jerrican permettant de réaliser 400 litres dilués.
- Consommation : 1 litre dilué pour 4 à 10 m² selon l'état du support
- Stockage : 1 an dans son emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et de la chaleur

MODE D'EMPLOI

Ne pas appliquer par une température de support supérieure à 40°C et inférieure à 10°C et en cas d'humidité relative de l'air supérieure à 85%. Appliquer le **CORHYDRO PERLE** sur une surface sèche, saine, propre et débarrassée de poussières, d'algues et lichens.

Préparation du support

- Procéder au lavage de la toiture à l'aide d'un nettoyeur à pression, de préférence équipé d'une buse rotative pour bien nettoyer les nez de tuile, éventuellement préparée avec **CORACID** ou **CORIDECRASS'**.
- Réparer les fissures à l'aide d'un mastic
- Traiter impérativement les surfaces à l'aide de **CORIDEM'C*** pour éliminer lichens et algues.

Application

- En cas d'utilisation de solution concentrée, diluer 1 litre de **CORHYDRO PERLE** dans 19 litres d'eau. Brasser la solution.
- Pulvériser avec un pistolet Airless ou appliquer la solution de **CORHYDRO PERLE** au pinceau ou au rouleau, de bas en haut de la toiture, jusqu'au refus du support, en une couche et laisser agir. L'efficacité maximum est obtenue après 3 à 5 jours selon la nature du support et les conditions climatiques.
- Nettoyage du matériel à l'eau immédiatement après application.

Par précaution et pour retarder les retours des traces vertes, algues et lichens, nous conseillons un entretien de CORIDEM' REMA+* tous les 3 à 4 ans, selon les régions et la végétation environnante.

*Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

RECOMMANDATIONS

Le traitement avec **CORHYDRO PERLE** doit être suivi d'une période sans pluie de 2H minimum pour ne plus être délavé. A la suite de ces 2 heures, les descentes des chéneaux peuvent être reconnectées. Ne pas appliquer sur une toiture déjà hydrofugée. Ne pas appliquer le **CORHYDRO PERLE** directement après un nettoyage avec un dégraisseur de type **CORACID** ou **CORIDECRASS'**. Ne jamais mélanger le **CORHYDRO PERLE** avec d'autres produits. CORODIS décline toute responsabilité en cas d'utilisation de ce produit avec un produit hors gamme CORODIS, nous consulter pour tout cas spécifique. Ne pas appliquer sur les panneaux solaires/photovoltaïques. Ne pas pulvériser s'il y a du vent. Bien refermer les emballages après usage.

Respecter impérativement les normes de sécurité liées à la circulation sur toitures. Les dispositions de protection des travailleurs et de l'environnement contre les risques liés à l'émission et à l'inhalation de poussières d'amiante lors de la préparation des supports en amiante-ciment doivent être conformes à la réglementation en vigueur.

Ne pas déverser dans les égouts, ni les cours d'eau. Utiliser des équipements de protection adaptés.

Classement CLP en concentré : H317 – Peut provoquer une allergie cutanée.

Teneur en COV : 13 g/L. Pour plus d'informations, consulter la fiche de données de sécurité.

23/03/2026

Les renseignements fournis sur la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur nos connaissances et notre expérience à ce jour. Notre responsabilité ne saurait être engagée par l'utilisation de nos produits, les conditions d'application échappant à notre contrôle. Notre dossier « Recommandations pour la rénovation des toitures » est disponible sur demande.

CORODIS SARL

4 Impasse de La Plagne - Z.I. La Plagne - 42123 ST CYR DE FAVIÈRES

Tél. 04 77 62 04 17 - Fax 04 77 62 07 91 - www.corodis.com - contact@corodis.com

SARL AU CAPITAL DE 45 000 €
SIRET 413 278 565 00028 - APE 4675Z - TVA : FR 40413278565